Cfdt:

VOTER POUR NOUS, C'EST VOTER POUR VOUS !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2026

AGENTS PUBLICS RESPECTÉS : SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE LA PREFECTURE ET DU SGCD

La CFDT : un syndicat qui agit

La CFDT est un syndicat indépendant et proche des agents. Notre engagement est simple : obtenir des avancées concrètes pour tous et accompagner les agents pour défendre leurs droits.

Dans les préfectures et SGCD, nous défendons des services publics de qualité et :

- des conditions de travail dignes ;
- l'égalité professionnelle ;
- des effectifs à la hauteur des missions ;
- des parcours professionnels attractifs ;
- des rémunérations plus justes ;
- la qualité de vie au travail ;
- une reconnaissance réelle de l'engagement des agents ;
- la prévention des risques psychosociaux et la préservation de la santé physique et mentale des agents.

ÉCOUTER DÉFENDRE OBTENIR AVANCER ENSEMBLE

NOS PRIORITÉS POUR 2026-2030

DÉFENDRE L'EMPLOI ET LES EFFECTIFS

- Des recrutements d'effectifs pérennes supplémentaires.
- Des effectifs adaptés à la charge de travail réelle / pas de nouvelles missions sans effectifs associés et sans études d'impact RH
- Le remplacement systématique des départs.
- Une meilleure anticipation des besoins en compétences.
- La lutte contre la précarité des emplois dans nos structures en ouvrant des perspectives de titularisation ou Cédéisation aux contractuels.
- Une consolidation des effectifs dans les Préfectures, Sous-préfectures et SGCD.

DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT ET LES RÉMUNÉRATIONS

- Une augmentation régulière de la valeur du point d'indice et la revalorisation des grilles salariales.
- L'extension de l'ISS PATS au périmètre Préfectures et SGCD
- La définition de critères de rémunération objectifs et transparents pour les contractuels
- L'élaboration d'une véritable cartographie des postes ouvrants droits à NBI
- Des revalorisations indemnitaires (CIA et IFSE) à la hauteur des enjeux d'attractivité des missions.
- Une meilleure reconnaissance financière des responsabilités et sujétions particulières.
- Une amélioration de l'action sociale avec un budget qui permet de répondre aux besoins en matière de restauration, de logement, et d'aides.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Par une charge de travail maitrisée.
- Des organisations de travail dans lesquelles les agents sont associés et les représentants du personnel consultés
- Une meilleure articulation vie privée/ vie professionnelle via le télétravail et la flexibilité horaire
- Un développement maitrisé de l'IA afin qu'elle reste au service des agents et des usagers du service public et que les emplois soient préservés
- Des moyens matériels adaptés à la hauteur des besoins.
- Une meilleure association et information des agents

MIEUX RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT DES AGENTS

- Une meilleure valorisation des compétences avec de réelles perspectives d'évolution professionnelle avec :
  - Des taux d'avancement réévalués à la hausse
  - Des emplois tremplins facilitant la transition catégorielle (C en B et B en A …)
- Des parcours de carrière pour les contractuels et des critères précis qui s'appliquent à tous notamment pour la Cédéisation
- Des critères transparents renouvelés pour les promotions et l'avancement,
- Des formations qualifiantes tout au long de la carrière

GARANTIR L'ÉGALITÉ ET LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- L'inclusion des agents en situation de handicap
- La lutte contre toutes les formes de discrimination et les souffrances au travail,
- La prévention des violences sexistes et sexuelles ainsi que du harcèlement.
- Un accès équitable aux parcours professionnels.

PRÉSERVER LA SANTÉ DES AGENTS

- Veiller à la préservation de la santé physique et mentale des agents en agissant contre la souffrance au travail et en travaillant à la consolidation d'un réseau de médecine du travail solide et efficace et un réseau de préventeurs véritablement reconnu, entendu et écouté.
- Travailler au développement d'une politique ambitieuse de prévention des risques professionnels et psychosociaux.
- Garantir un bon niveau de protection social complémentaire en santé et prévoyance accessible au plus grand nombre.

Parce que votre travail mérite reconnaissance et respect !



En 2026, faisons le choix du respect et de la reconnaissance

Parce que l'avenir des Préfectures et des SGCD ne peut pas se construire sans les agents.

Le jour du vote, choisissez la CFDT !

CFDT PRÉFECTURES ET SGCD

La force du collectif, l'exigence du progrès social.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2026

POURQUOI VOTER CFDT ?

UNE ÉQUIPE DE CANDIDAT·E·S QUI VOUS DÉFEND

La CFDT prône un syndicalisme de proximité et d'écoute : dialogue constructif mais exigeant

Voter CFDT c'est s'offrir une protection juridique et sociale : réseau de conseils en cas de coups durs (procédures disciplinaires, restructurations)

La CFDT obtient des avancées en signant des accords pour améliorer votre quotidien : équilibre vie pro/vie perso ; petits plus pour renforcer votre pouvoir d'achat ; obtention de matériel adapté pour lutter contre la pénibilité et pour une meilleure santé au quotidien

La CFDT anticipe l'avenir : demande de formations pour accompagner les transitions numérique (IA) et écologique pour s'assurer que demain ne se construira pas sans l'humain.

POURQUOI VOTRE VOIX COMPTE ?

L'UNION FAIT LA FORCE

Pour avoir des élus CFDT légitimes et respectés face à votre employeur.

Pour désigner vos collègues qui porteront au quotidien vos problèmes, vos idées et vos droits

Votre vote détermine qui veillera à vos conditions de travail et à votre santé.

VOS CANDIDATS CFDT

1 – LASSEUR Catherine
2 – GOMES Céline
3 – DA COSTA Murielle
4 – MARQUES Alexis
5 – CHIMOT Nathalie
6 – BLONDEL Lolita
7 – KAMINSKI Aurélie
8 – KAMINSKI François-Xavier
9 – MAUCHAUFFEE Jean-Sébastien
10 – CREUZET Estelle
11 – DE OLIVEIRA LEITE Sandra
12 – HERNETTE Corine

La CFDT a défendu et obtenu :

- **La création d'emplois pérennes** et la mise en place de renforts contractuels
- **Le développement du télétravail** autour d'un accord télétravail au sein du MI
- **La mise en œuvre de la protection sociale complémentaire** avec participation de l'employeur aux cotisations
- **La revalorisation des astreintes et interventions**
- **La mise en place d'un complément IFSE pour les agents d'accueil** ne bénéficiant pas de NBI
- **La mise en place d'outils visant à prévenir les risques professionnels** et préserver la santé
- **Une charte d'utilisation de l'intelligence artificielle**
- **Une charte déontologique** permettant de cadrer les droits et obligations des agents

ÉCOUTER
DÉFENDRE
OBTENIR
AVANCER
ENSEMBLE

VOTEZ POUR LA 1RE ORGANISATION SYNDICALE DE FRANCE, VOTEZ CFDT !

UNE CFDT PROCHE DU TERRAIN

Nos représentants connaissent vos réalités professionnelles : accueil du public, délivrance des titres, relations avec les collectivités territoriales, gestion des crises, sécurité et contrôle de légalité, ressources humaines, budget et finances, logistique, systèmes d'information, accompagnement des services interministériels.

Partout, la CFDT est présente pour informer, conseiller, défendre et accompagner les agents.

Parce que votre travail mérite reconnaissance et respect !

Agents publics respectés : Services publics de qualité

VOTE ÉLECTRONIQUE



VOTEZ CFDT !

VOTE ÉLECTRONIQUE

VOTEZ CFDT DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

